

Date de la Convocation

6 juin 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL
2023-15 SEANCE DU 09 juin 2023**

Date de l’Affichage

6 juin 2023

L’an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s’est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

Nombre de Conseillers

En exercice : 11
Présents : 7
Représentés : 4
Absents : 4

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,
M Philippe BARRAULT, Jean-Paul ANGLADE **Adjoints**,
Mme Florence DECHELLE, M Pierre de MONTALEMBERT, Mme
Fabienne COLIN-FAURE, Mme Marie CORNET-VERNET, **Conseillers
Municipaux**.

ABSENTS et REPRESENTES

Mme Oriane PODEVIN représentée par M Philippe BARRAULT
M Grégory THIBAUD représenté par Pierre de MONTALEMBERT
M Daniel MATHE représenté par Jean-Paul ANGLADE
Mme Pascale BACQUET représentée par Mme Florence DECHELLE

ABSENTS NON REPRESENTES

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Florence DECHELLE

Objet de la délibération

Décision modificative n°1 sur les
chapitres 20 et 21

Le Maire,

VU le budget primitif 2023 de la commune de Boissettes,

VU la demande de la trésorerie de Melun-Val-de-Seine

DECIDE, à l’unanimité, d’effectuer les décisions modificatives suivantes :

-Section investissement :

Chapitre 20 (recette) - compte 203 -9 120,-€

-Section investissement :

Chapitre 21 (dépense) – compte 212 +9 120, €

Fait à Boissettes le 9 juin 2023

Secrétaire de séance
Florence DECHELLE



Le Maire,
Thierry SEGURA

